



Société Burkinabè de Droit constitutionnel

Une expertise sincère pour une démocratie prospère

PV du colloque de la SBDC du 30 mars 2019

L'an deux mille dix-neuf et les trente mars s'est tenu à l'Université Ouaga 2, amphithéâtre Aimé NIKIEMA le colloque de la SBDC sur le thème de : « **L'avant-projet de constitution** ».

C'est sous une assemblée forte de plus de deux cent (200) participants, soif des questions de droit constitutionnel, que le Professeur SOMA, Président de la SBDC, a livré son discours d'orientation technique puis l'ouverture de la cérémonie. Mais avant, le SG de la SBDC Monsieur Désiré SAWADOGO a souhaité la bienvenue à tous les participants composés d'universitaires que sont les étudiants (de Bobo comme de Ouaga), les enseignants ainsi que les personnels des administrations.

Huit (08) Universités et instituts de formation dont l'Université Ouaga 2, l'Université Aube Nouvelle/Ouaga, l'Université Privé de Ouagadougou (UPO), l'Université Saint Thomas d'Aquin (USTA), l'Institut Privé Shalom (IPS), l'Université Aube Nouvelle/Bobo, l'Université Nazi BONI et l'Université Catholique de l'Afrique de l'Ouest/Unité Universitaire à Bobo (UCAO/UUB) ont animé ce colloque. Ces Universités et Instituts de formation ont mené des réflexions à tour de rôle sur des thèmes, tirés du thème central du colloque, comme la procédure d'élaboration de la constitution, les nouvelles institutions dans l'avant-projet de Constitution, le pouvoir judiciaire dans l'avant-projet de Constitution, le pouvoir exécutif dans l'avant-projet de constitution, le parlement dans l'avant-projet de Constitution, la responsabilité des hautes autorités constitutionnelles dans l'avant-projet de Constitution, etc.... Il est important de rappeler que les fruits de ces différents travaux de recherche seraient vains sans un encadrement préalable des panélistes par les experts les plus qualifiés en droit constitutionnel que sont les membres du Conseil Exécutif National de la SBDC. Aussi, le niveau du colloque a été réhaussé en sus par les modérations

du Docteur Valérie Edwige SOMA, le Docteur Pierre Claver Millogo et Monsieur Idrissa BALBONNE.

C'est donc un public qui a été convenablement servi sur ces questions d'actualité car, comme vous le savez, le Burkina Faso est en phase d'adoption d'une nouvelle constitution pour le passage à une V^e République. Les échanges ont été vraiment houleux au regard des questions qui ont été posés. A la suite des différents exposés et les phases de discussion, Mr Olivier SOME a livré séance tenante le rapport final du colloque. Il s'est agi pour le Professeur Abdoulaye SOMA de conclure tout en marquant une note de satisfaction pour le travail abattu par les panélistes ainsi que la mobilisation des participants.

P. J. :

- **Chronogramme d'activités**
- **La liste de présence**

Le secrétaire de séance

Alain Clovis SANON
Coordinateur scientifique

Le Président de séance

Pr Abdoulaye SOMA
Agrégé des facultés de droit
Avocat à la Cour